

BULLETIN DE SURVEILLANCE DES INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE

LES FAITS MARQUANTS AU 16 octobre 2011

- Selon les informations produites à ce jour par le système de surveillance, **51 épisodes** d'intoxications par le CO sont survenus en France métropolitaine entre le 1er septembre et le 16 octobre 2011. Ils ont impliqué **215 personnes** dont **27 ont été admises en hospitalisation** ;
- Les conditions météorologiques, caractérisées par des températures supérieures aux valeurs saisonnières observées récemment, ont retardé l'utilisation d'appareils et d'installations de production de chauffage à risque d'intoxications oxycarbonées.
- La région Nord-Pas-de-Calais, avec 13 épisodes d'intoxication par le CO déclarés au système de surveillance depuis le 1er septembre 2011, est, comme les années précédentes, la région qui déclare le plus d'intoxications en début de chauffe ;
- Depuis le 1er septembre 2011, deux décès ont été déclarés au système de surveillance. Les circonstances de survenue évoquées au moment du signalement mentionnent dans un cas l'utilisation d'un groupe électrogène dans un puits et dans l'autre cas une cuisinière à gaz.
- L'Institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) rappelle notamment qu'il convient avant l'hiver, de faire systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour :
 - **Faire vérifier et entretenir chaudières, chauffe-bains, inserts, poêles ;**
 - **Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique).**

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication par le CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par le CO par incendie, **la signale à l'agence régionale de santé (ARS) ou au centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV)** qui recueillent les premières informations sur les personnes concernées et sur les circonstances de survenue et les transmettent aux services compétents

Enquête environnementale

Description du local, de la source et des facteurs favorisants

Enquête médicale

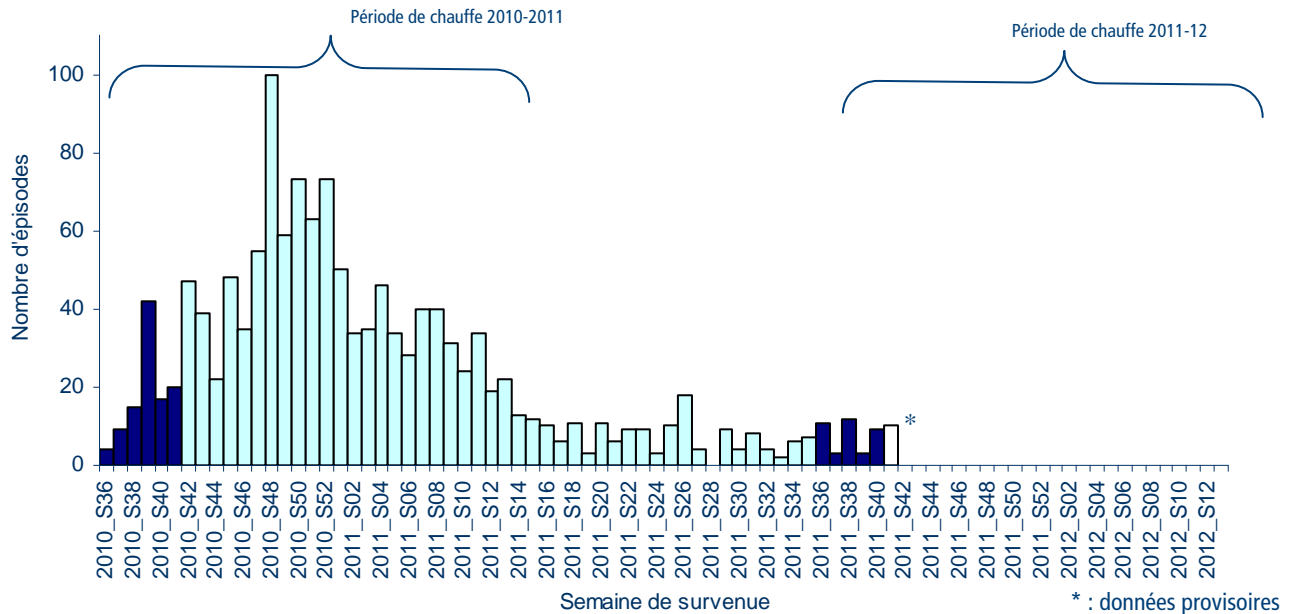
Description des caractéristiques démographiques, cliniques, biologiques et de prise en charge des intoxiqués.

Objectifs

1. **Suivi du nombre d'intoxications** par le CO
2. Détermination des **situations fréquentes ou évitables** pouvant faire l'objet d'actions de santé publique destinées à lutter contre les intoxications au CO

| Figure 1 |

Evolution depuis le 1er septembre 2010 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés, signalés au système de surveillance [source InVS-DSE]

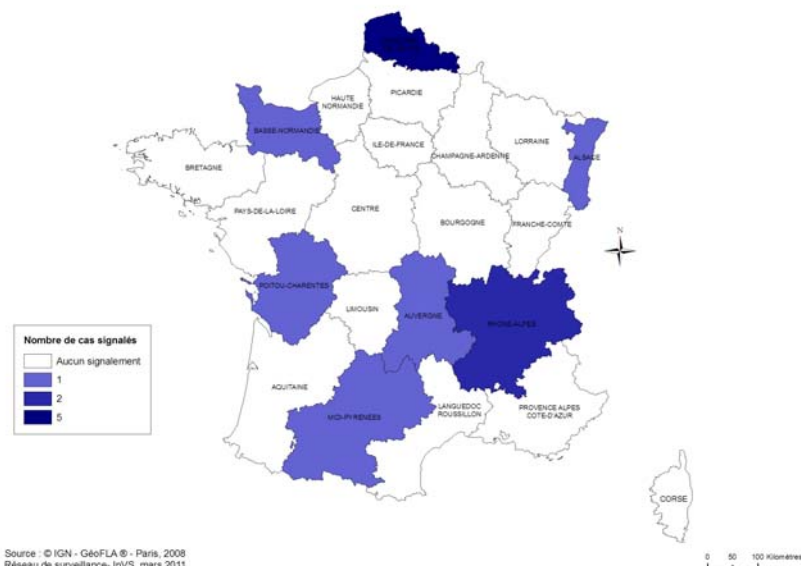


- Entre le 1^{er} septembre et le 16 octobre 2011, **51 épisodes d'intoxications par le CO**, suspectés ou avérés ont été signalés au système de surveillance dont **12 épisodes** au cours des semaines 39 et 40 2011. Pour la semaine du 9 au 16 octobre 2011, 10 épisodes ont déjà été signalés. Le nombre d'épisodes est inférieur à celui observé sur la même période de l'année 2010 (103 épisodes avaient été signalés). Cette différence est probablement liée aux conditions météorologiques particulièrement douces en 2011.
- Le nombre hebdomadaire d'épisodes observé depuis le 1er septembre 2011 (2011_S36) marque sensiblement le début de la période de chauffe (l'effectif de la semaine 41 étant provisoire) ;
- Depuis le 1er septembre 2011, 16 régions ont signalé au moins un épisode d'intoxication au CO. il s'agit principalement du Nord-Pas-de-Calais (26%), Centre (14%), Lorraine (10%). Au cours des semaines 39 et 40, les 12 épisodes ont été signalés par 7 régions.
- Un épisode collectif est survenu dans un stand de tir en lien avec le dysfonctionnement d'une chaudière .

| Figure 2 |

Répartition régionale des épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés, au cours des semaines 39 et 40 de l'année 2011

	Ile-de-France	Nord Pas-de-Calais	Rhône-Alpes
2010			
Episodes	282	224	136
Depuis 1 ^{er} sept 2011			
Episodes	3	13	3
exposés	10	31	11
Semaines 39-40			
Episodes	0	5	2
Exposés	0	11	2



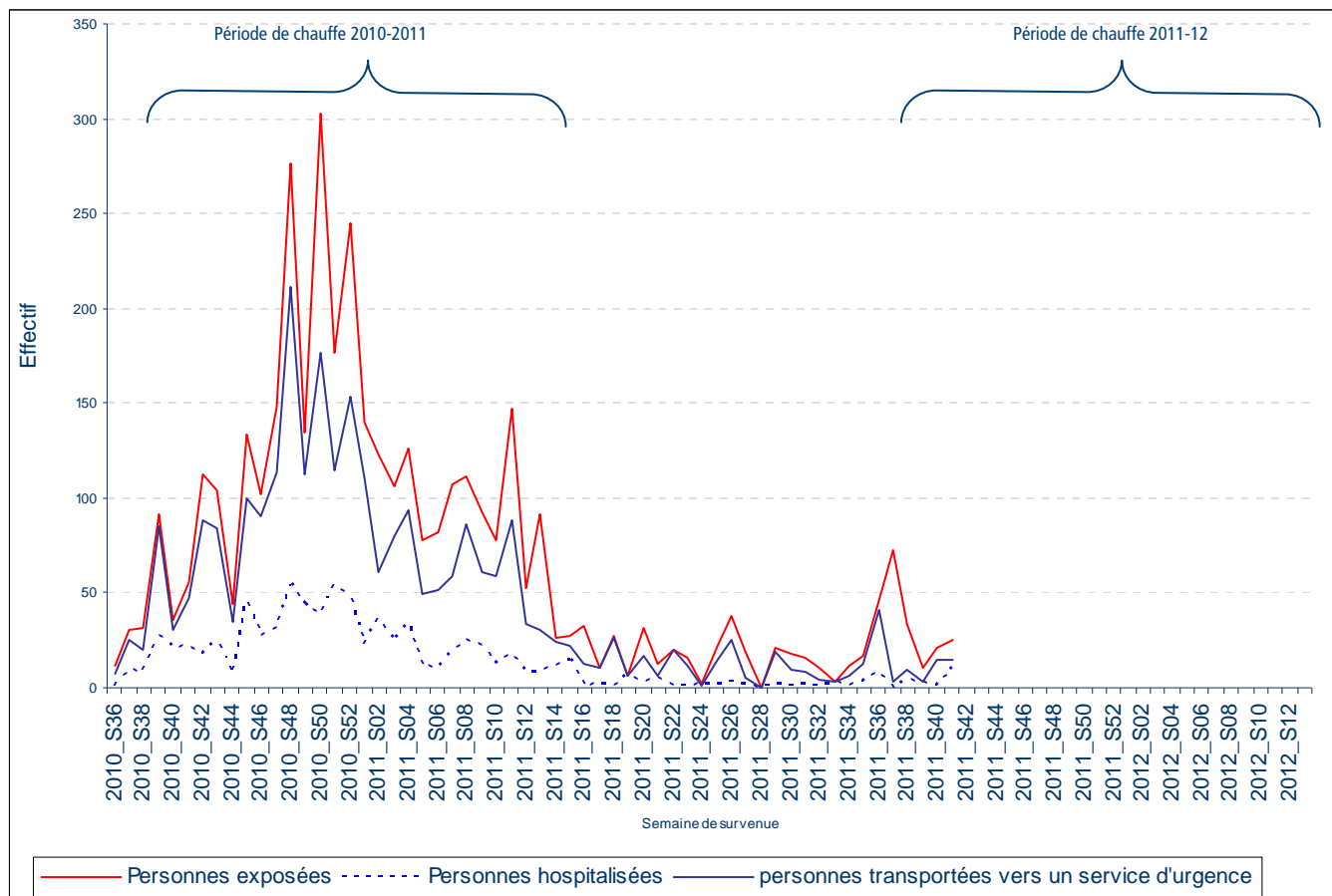
De même que pour les années précédentes, le début de la

période de chauffe a été marqué par un nombre plus important de signalements dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Les régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, régions parmi les plus peuplées, concentrent 38% des signalements transmis au système de surveillance.

| Figure 3 |

Evolution depuis le 1er septembre 2010 du nombre hebdomadaire de personnes exposées au CO, transportées vers un service d'urgence ou admises en hospitalisation [source InVS-DSE]



- Entre le 1er septembre et le 16 octobre 2011, 215 personnes ont été exposées à des émanations de CO dont 88 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalier. Parmi celles-ci, 27 ont été admises en hospitalisation ;
- le nombre de personnes prises en charge pour une intoxication au CO est inférieur à celui observé sur la même période en 2010 (239 personnes exposées à des émanations de CO dont 197 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalière parmi lesquelles 80 ont été admises en hospitalisation) ;
- entre le 1er septembre 2011 et le 16 octobre, deux décès par intoxication au CO survenus au cours de deux épisodes différents ont été signalés au système de surveillance. Le premier est survenu de manière accidentelle lors de l'utilisation d'un groupe électrogène à l'occasion du nettoyage d'un puits. Le second est survenu au décours de l'utilisation détournée d'une cuisinière à gaz comme chauffage d'appoint. Au cours de la même période de l'année 2010, 9 décès avaient été déclarés au système de surveillance.

Les déclarants

Depuis le 1er septembre 2011, les premiers déclarants ont été :

- Les services départementaux d'incendie et de secours avec **51% des signalements** ;
- Les services d'urgence hospitalière avec **12% des signalements**;
- Les services de médecine hyperbare avec **10% des signalements**.

Parmi les 51 épisodes déclarés au système de surveillance depuis le 1er septembre 2011, 73% ont été signalés dans les deux jours consécutifs à l'intoxication.

DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

Selon le système de surveillance, la principale source d'intoxication accidentelle domestique est une installation raccordée (chaudière, chauffe-eau, poêle, etc.). Afin de limiter le risque d'intoxication, l'Inpes émet les conseils suivants :

Avant l'hiver, faire systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler les installations

- *Faire vérifier et entretenir chaudières, chauffe-bains, inserts, poêles ;*
- *Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique).*

Toute l'année et particulièrement pendant la période de chauffe, assurer une bonne ventilation du logement

- *Aérer le logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid ;*
- *Ne pas obstruer les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).*

L'ensemble des conseils est disponible sur le site internet de l'Inpes :
(<http://www.inpes.sante.fr/>)

Equipe DSE:

Directeur du département santé
environnement
Georges Salines

Responsable de l'unité toxicovigilance
surveillance des intoxications
Frédéric De Bels

Chargé de projet
Agnès Verrier

Moniteur d'études animateur réseaux
Jamel Daoudi

Chargé de projet informatique
Arnaud Musset

Contact
surveillanceco@invs.sante.fr

Directeur de la publication :
Dr Françoise Weber
Directrice général de l'InVS

Pour prévenir le risque de recrudescence d'intoxication, Météo-France a intégré dans ses **cartes de vigilance des conseils de comportement vis-à-vis du risque d'intoxication par le CO**.

En particulier, dès le passage en vigilance orange pour vent violent :

- ***si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments.***

L'ensemble des conseils de Météo-France est disponible sur le site de météo-France :
(<http://france.meteofrance.com/France>)

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance et à l'ensemble des acteurs du système Oscour.